

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2010.

Sous la présidence de Monsieur Bernard HIRTH, Maire

Présents :

M.	Roland MESSERLIN	1 <sup>er</sup> adjoint	M.	Marc ALTER	conseiller
M.	Marc PERRIN	2 <sup>ème</sup> adjoint	M.	Timothée HINGRE	conseiller
M	Serge JAEG	3 <sup>ème</sup> adjoint	Mlle	Cathy COLONNA	conseillère
Mme	Françoise NAEGELEN	4 <sup>ème</sup> adjoint	M.	Joseph GENSBITTEL	conseiller
Mme	Martine BISSLER	conseillère	Mme	Annick EHRET	conseillère
Mme	Marie HINGRE	conseillère	M.	Gérard STOECKLIN	conseiller
M.	Bertrand RISACHER	conseiller			

Absents excusés : M. Thierry KAYSER qui donne procuration à Mlle Cathy COLONNA.

Secrétaire de séance : Mme Françoise NAEGELEN.

Le Maire ouvre la séance à 20h, excuse M. Thierry KAYSER qui a donné pouvoir à Mlle Cathy COLONNA.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal désigne Mme Françoise NAEGELEN comme secrétaire de séance.

### 1°) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 8 JUIN 2010

Mlle COLONNA précise qu'elle a donné pouvoir à M. KAYSER et non à M. HINGRE.

Au point 2 - gestion de la forêt privée, M. RISACHER précise qu'il s'était associé à la remarque de M. STOECKLIN qui définit le sens de leur abstention sur ce point.

Pour ce même point, M. GENSBITTEL souhaite que soit précisée la réponse de M. MESSERLIN quant à sa question sur la pertinence de faire appel à une société de gestion et non à la commission communale de la forêt. La réponse de M. MESSERLIN était que la commission communale n'était pas compétente.

Au point 3 – lotissement, M. RISACHER rappelle qu'il a interpellé la municipalité pour avoir des éclaircissements à propos de la circulation dans le chemin du Pâturage.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 8 juin 2010 par 11 voix pour ((Mmes NAEGELEN, BISSLER, HINGRE, MM. HIRTH, MESSERLIN, PERRIN, JAEG, RISACHER, ALTER, HINGRE, GENSBITTEL) et 4 abstentions (Mme EHRET, Mlle COLONNA, MM. KAYSER (par procuration) et STOECKLIN).

M. RISACHER intervient en proposant qu'aux prochaines réunions du conseil municipal un point soit fait à l'issue de l'approbation sur les questions abordées précédemment.

## 2°) ATELIERS MUNICIPAUX

Mme EHRET, concernée par les délibérations sur les ateliers municipaux, quitte la salle du Conseil Municipal.

### ➤ **Chaufferie**

M. le Maire présente les résultats de l'étude de faisabilité pour la chaufferie commune. Après délibération devant l'importance du surcoût et la rentabilité inexistante de cet investissement, M. le Maire propose au conseil municipal de ne pas retenir cette solution. À l'unanimité, le conseil municipal prononce l'abandon de ce projet.

### ➤ **Marché « Aménagement des ateliers municipaux »**

M. le Maire présente les offres proposées pour l'aménagement des ateliers municipaux et des locaux « entreprises » suite à la concertation avec le Maître d'œuvre, le cabinet d'architectes Legros-Coiffier. Le tableau ci-dessous récapitule les propositions les mieux disantes par lots. M. le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver l'attribution des lots tels qu'énumérés dans ce tableau.

Aménagements ateliers municipaux					
Lot n°	Désignation	Entreprise	Prix HT	TVA	Prix TTC
1	Gros Œuvres	LUTRINGER - SILLON	90 751,17	17 787,23	108 538,40
2	Métallerie - Serrurerie	CMS	46 650,47	9 143,49	55 793,96
3	Bardage - Étanchéité	SOPREMA	81 000,00	15 876,00	96 876,00
4	Portes sectionnelles	LANG	12 573,00	2 464,31	15 037,31
5	Menuiserie extérieure	HIRTH	14 349,00	2 812,40	17 161,40
6	Installation électrique - VMC	CET	14 000,00	2 744,00	16 744,00
7	Chauffage - VMC	EHRET	24 700,00	4 841,20	29 541,20
8	Isolation - Faux plafond	CILIA	24 000,00	4 704,00	28 704,00
9	Carrelage	LUTTRINGER	12 610,33	2 471,62	15 081,95
10	Menuiserie intérieure	BITSCH	5 729,44	1 122,97	6 852,41
11	Peinture	LIBERTI	7 990,00	1 566,04	9 556,04
12	VRD	MADER	123 007,93	24 109,55	147 117,48
13	Clôture - Portail	GARDENLAND	17 381,75	3 406,82	20 788,57
<i>Totaux</i>			<b>474 743,09</b>	<b>93 049,65</b>	<b>567 792,72</b>

Après délibérations, le Conseil Municipal, par 13 voix pour et une abstention (M. ALTER), approuve l'attribution des différents lots du marché « aménagement des ateliers municipaux » tels que présentés dans le tableau ci-dessus et autorise le Maire à signer les marchés correspondants.

### ➤ **Compromis de vente.**

M. le Maire rappelle que les entreprises EHRET et AFFULOC sont intéressées, respectivement par les lots 2 et 3 du bâtiment (le lot 1 étant prévu pour les ateliers municipaux). Le prix de vente définitif de ces lots ne pourra être déterminé qu'à l'issue du paiement de toutes les opérations y afférents. En tenant compte des travaux d'aménagement, de la maîtrise d'œuvre, des missions de sécurité, des assurances et du prix du bâtiment (75 000,00€), M. le Maire propose d'estimer le prix de chaque lot à 185 000,00€, afin de pouvoir établir un compromis de vente.

M. le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer un compromis de vente avec chaque partie citée ci-dessus sur les bases estimatives données précédemment.

Le Conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

### ➤ **Convention.**

Les nombreux engagements effectués (lotissement, travaux des rues, ateliers,...) ne permettent pas à la commune de supporter l'intégralité du paiement des travaux. M. le Maire propose donc de demander une participation anticipées aux entreprises EHRET et AFFULOC. Le montant de cette participation sera déduit lors du paiement du prix d'achat définitif. Il demande également au Conseil Municipal de l'autoriser à signer une convention de paiement anticipé avec chacune de ces entreprises.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise le Maire à signer ces conventions.

### 3°) DIVERS & INFORMATIONS

#### **Campagne de prévention de la carie dentaire par l'union française pour la santé bucco-dentaire du Haut-Rhin**

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la participation forfaitaire de la commune pour l'année scolaire 2010/2011 qui se monte à 2,40€ par élève de l'école maternelle

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

#### **Rapport annuel du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Lauw – Sentheim – Guewenheim.**

M. le Maire présente le rapport annuel 2009 du SIALSG et fait remarquer l'absence de données par rapport aux communes de Bourbach le Haut et Bourbach le Bas. Après délibérations, il propose d'adopter ce rapport avec néanmoins une réserve quant aux données manquantes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité moins une abstention (M. STOECKLIN), approuve cette proposition.

#### **Informations :**

- ***Déchetterie***

Mme BISSLER intervient à propos du déplacement de l'emplacement de la déchetterie mobile. M. le Maire précise que ce déplacement, à l'origine demandé par l'association Train Thur Doller Alsace afin de dégager les abords de la Gare pendant la manifestation d'aujourd'hui, sera en fait définitif ; cette information sera relayée par le Sentheim info de la rentrée.

- ***Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach (CCVDS)***

M. STOECKLIN intervient pour un bref compte rendu de la réunion de la commission des finances de la CCVDS. Compte tenu des éléments actuellement connus par la commission, celle-ci propose à l'ensemble des délégués de la CCVDS de sursoir à tout nouvel investissement pour les années à venir.

- ***Lotissement***

M. RISACHER demande des précisions sur la circulation dans le futur chemin du pâturage. Après discussions, M. le Maire propose que soit mis en place une circulation interdite à tout véhicule en venant de la rue de Mortzwiller ainsi qu'une circulation interdite sauf riverains dans l'autre sens. Cette proposition sera à intégrer dans le plan de circulation du lotissement.

Aucun conseiller ne souhaitant encore intervenir, le Maire clôture la séance à 22 heures.

**APPROBATION DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 30 juin 2010**

NOM	PRENOM	FONCTION	PRESENT	PROCURATION
			ABSENT	
HIRTH	Bernard	Maire		
MESSERLIN	Roland	1er Adjoint		
PERRIN	Marc	2ème Adjoint		
JAEG	Serge	3ème Adjoint		
NAEGELEN	Françoise	4ème Adjoint		
BISSLER	Martine	Conseillère Municipale		
HINGRE	Marie	Conseillère Municipale		
RISACHER	Bertrand	Conseiller Municipal		
KAYSER	Thierry	Conseiller Municipal	ABSENT	
ALTER	Marc	Conseiller Municipal		
HINGRE	Timothée	Conseiller Municipal		
COLONNA	Cathy	Conseillère Municipale		
GENSBITTEL	Joseph	Conseiller Municipal		
EHRET	Annick	Conseillère Municipale		
STOECKLIN	Gérard	Conseiller Municipal		